

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 8 octobre 2010

**Service instructeur**  
Service Eau, Epuration et  
Equipements ruraux

N° CP-2010-12-6-5

**Service consulté**

**PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2009 ET 2010  
ASSAINISSEMENT (C213) - ALIMENTATION EN EAU POTABLE (C212)**

Résumé : *Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des dossiers présentés en 2009 et 2010, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexes au rapport, ce qui induit au titre des programmes:*

- 2009 : un montant de subventions de 4 293 € pour l'Assainissement et de 16 085 € pour l'Alimentation en Eau Potable,
- 2010 : un montant de subventions de 222 220 € pour l'Assainissement et de 21 690 € pour l'Alimentation en Eau Potable.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil Général a validé, au titre des Programmes Départementaux d'Assainissement et d'Alimentation en Eau Potable, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

▪ **Programme d'Assainissement**

Programme 2009

1 opération représentant 15 900 € HT de travaux éligibles et 4 293 € de subvention (Annexe 1).

Programme 2010

2 opérations représentant 673 000 € HT de travaux éligibles et 222 220 € de subventions (Annexe 2).

- **Programme d’Alimentation en Eau Potable**

- Programme 2009

- 2 opérations représentant 28 600 € HT de travaux éligibles et 16 085 € de subventions (Annexe 3).

- Programme 2010

- 1 opération représentant 144 600 € HT de travaux éligibles et 21 690 € de subvention (Annexe 4).

Conformément à notre procédure, je vous propose de programmer ces opérations au titre de 2009 et 2010.

Le montant total des subventions programmées serait ainsi porté à :

- **Pour 2009 :**

- 3 465 460 € au titre du Programme d’Assainissement, pour un montant d’autorisations de programme de 3,69 M€,

- 262 555 € au titre du Programme d’Alimentation en Eau Potable, pour un montant d’autorisations de programme de 0,73 M€.

- **Pour 2010 :**

- 1 462 651 € au titre du Programme d’Assainissement, pour un montant d’autorisations de programme de 6,4 M€.

- 113 690 € au titre du Programme d’Alimentation en Eau Potable, pour un montant d’autorisations de programme de 1,65 M€.

L’imputation est la suivante : Chapitre 204 – Nature 20414 – Fonction 61.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 08 OCTOBRE 2010

**Assainissement  
PROGRAMME 2009**

**Annexe 1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04327	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES</b> Elimination des eaux claires rue du Couvent à Blotzheim	15 900,00	27%	4 293,00
			Total	4 293,00

**Assainissement  
PROGRAMME 2010**

**Annexe 2**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04501	<b>MONTREUX-JEUNE</b> Création d'une lagune de traitement des eaux usées	343 000,00	34%	116 620,00
AST04456	<b>WALBACH</b> Rues de la Forêt et des Prés, chemin des Prés	330 000,00	32%	105 600,00
			Total	222 220,00

**Alimentation en Eau Potable  
PROGRAMME 2009**

**Annexe 3**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03737	<b>LAPOUTROIE</b> Réalisation d'un forage de reconnaissance	24 300,00	60%	14 580,00
AEP03728	<b>WALBACH</b> Mise en place d'une nouvelle électrovanne	4 300,00	35%	1 505,00
			Total	16 085,00

**Alimentation en Eau Potable  
PROGRAMME 2010**

**Annexe 4**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03753	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE DE LA LAUCH</b> Liaison WUENHEIM- HARTMANNSWILLER	144 600,00	15%	21 690,00
			Total	21 690,00